

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE
AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

N° d'agrément 2023/04/011/A

AGRÉMENT EN TANT QUE SYSTÈME D'ÉPURATION INDIVIDUELLE
MODIFICATION DE L'ANNEXE

Vu le Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau, notamment les articles R. 409 à 411, R. 412 à R. 413, modifiés par l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 juillet 2021, R. 414, R. 415, R. 416, modifié par l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 juillet 2021 et R. 417 ;

Vu la décision du 24 juillet 2023 octroyant agrément n° 2023/04/011/A, publié par extrait au Moniteur Belge en date du 02 septembre 2023 ;

La Directrice générale du SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement décide ce qui suit :

Article 1. L'annexe de la présente décision remplace l'annexe de la décision du 24 juillet 2023 octroyant l'agrément du système d'épuration sous l'appellation commerciale « X-Perco® C 90 5 EH monocuve » présenté par la société ELOY Water sise Rue des Spinettes, 16 à Sprimont pour une capacité de 5 équivalent-habitants, sous le numéro de référence 2023/04/011/A.

Art. 2. Un recours en annulation pour violation des formes soit substantielles, soit prescrites à peine de nullité, excès ou détournement de pouvoir, peut être porté devant le Conseil d'Etat contre la présente décision par toute partie justifiant d'une lésion ou d'un intérêt.

Le Conseil d'Etat section administration peut être saisi par requête écrite signée par l'intéressé ou par un avocat, et ce dans les 60 jours à dater de la notification ou de la publication de la présente décision.

Art. 3. La présente décision entre en vigueur à la date du 24 juillet 2023.

Namur, le

09 OCT. 2023



Bénédicte Heindricks
Directrice générale

ANNEXE

Principe et description du système d'épuration individuelle sous l'appellation commerciale « X-Perco® C 90 5 EH monocuve » présenté par la société ELOY Water sise Rue des Spinettes, 16 à Sprimont.

X-Perco® C 90 5 EH monocuve

Capacité : 5 EH

TYPE : système extensif

PRINCIPE :

Unité à deux éléments installés dans une seule cuve : prétraitement suivi d'un filtre à écoulement vertical garni de fibres de Xylit.
Écoulement gravitaire.

DESCRIPTIF TECHNIQUE :

Cuves :

Cuve polyédrique en béton fibré (min 30 kg/m³) hautes performances.

Classe d'environnement EE4 et EA3

Ciment : CEM I 52,5 R HES

Dispositif de prétraitement :

Premier compartiment de la cuve, de volume utile 3 m³, hauteur d'eau 1,15 m et surface 2,75 m².

Entrée par Té Ø110 mm prolongé au droit du regard de visite.

Sortie par té plongeant de Ø110 mm, à environ 30 cm sous la surface, équipé d'un préfiltre PL-122 amovible (structure lamellaire en polypropylène placée à l'intérieur d'une enveloppe en polypropylène également, équipé d'un clapet à bille automatique intégré qui obture la sortie en cas de retrait du préfiltre).

Ventilation de diamètre 110 mm.

Dispositif de traitement :

Filtre compact :

Le filtre compact est installé dans le second compartiment.

Substrat :

Le filtre est rempli de Xylit (fibre organique, dérivée du bois) sur une hauteur totale de 0,9 m. La surface horizontale de filtration est de 2,03 m².

Organe d'entrée :

L'eau usée prétraitée est répartie à la surface du filtre par 4 tuyaux perforés en PVC DN 50 de 0,775 mètre de long chacun, connectés à et disposés de part et d'autre d'un bac récepteur recevant les eaux d'un basculeur rotatif (caisson polymère de 40 cm de long).

Un dispositif de réglage permet la mise à niveau du système de distribution.

Dispositif de sortie :

L'eau épurée est reprise en fond de filtre, par un tuyau de PVC DN110 cranté, en « boucle », placé dans le substrat. Ce tuyau de reprise est également connecté à l'atmosphère par un tuyau vertical pour assurer l'oxygénation du filtre.

Gestion des boues :

Les boues primaires sont stockées dans le prétraitement. Le dispositif prévoit que les boues secondaires sont minéralisées au sein du filtre.
Hauteur maximum de stockage des boues dans le prétraitement : 55 cm.

Détection des dysfonctionnements :

Le filtre est équipé d'une sonde de détection d'eau (placée à environ 15 cm du fond du filtre), insérée dans le tuyau vertical d'aération et couplée à un témoin lumineux et à une alarme sonore fonctionnant sur piles.

Accessibilité :

Deux regards de visite Ø 60 cm sur le compartiment de prétraitement.
Un regard de visite Ø 60 cm sur le compartiment du filtre.

Dispositif d'échantillonnage :

Chambre d'échantillonnage Ø 60 cm en polyéthylène rotomoulé installée en aval du système.

Information à l'intention de l'utilisateur :

Le produit est accompagné du document suivant référencé :
(Toutes modifications éventuelles doivent faire l'objet d'une nouvelle version)

GUIDE DE L'USAGER - X-PERCO® C-90 DE 5 A 20 EH - VERSION : 20221017

comprenant :

- un Guide de pose pour l'installateur ;
- un Guide d'utilisation pour l'utilisateur ;
- un Guide de l'installateur - Chambre d'échantillonnage PE pour filtre compact X-perco®
version : 20230207

Vu pour être annexé à la décision modifiant la décision du 24 juillet 2023 portant agrément du système d'épuration individuelle sous l'appellation commerciale « X-Perco® C 90 5 EH monocuve » présenté par la société ELOY Water sise Rue des Spinettes, 16 à Sprimont.

Namur, le

09 OCT. 2023



Bénédicte Heindrichs
Directrice générale